

## Conseil Municipal de Castillon-la-Bataille

# Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2018

L'an deux mil dix huit, le cinq février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 31 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

**Etaient présents** : MM. Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Patrick TRACHET, Alain LEYDET, Jean-François LAMOTHE, Jean-Pierre BECHADERGUE, Philippe BRIMALDI, Gérard FERAUDET, Jérôme BORNERIE, Pierre MEUNIER, Fernand ESCALIER, Mmes Josiane ROCHE, Florence JOST, Nicole FROUIN, Sylvie LAFAGE, Martine CHIVERCHE, Audrey LEYDET, Christine JOUANNO.

**Etaient absents excusés** : M. Eric RICCO donne procuration à Mme Sylvie LAFAGE Françoise PRIOUR donne procuration à M Fernand ESCALIER. Mme Aurélie BOULANGER donne procuration à Mme Florence JOST, Mme Sophie SEIGUE donne procuration à Mme Josiane ROCHE, Mme Violette BOUTY donne procuration à M. Pierre MEUNIER.

*Le scrutin a eu lieu, Mme Sylvie LAFAGE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

---

La séance est ouverte à 19h30

Après avoir procédé à l'appel nominal des membres du conseil, il est constaté que la condition de quorum est remplie.

Monsieur le Maire propose de valider le procès verbal de la séance du 11 décembre 2017.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

---

# ORDRE DU JOUR

## DECISIONS :

-N° D17-11-17 Attribution du marché public à procédure adaptée pour le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'un diagnostic partagé et prospectif de revitalisation de centre-bourg. Annule et remplace

-N°D17-12-18 Marché public à procédure adaptée pour la transformation d'un bâtiment communal en maison des services au public – Aménagement du 1<sup>er</sup> étage.

-N°D18-01-02 Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour le financement de l'acquisition de barrières mobiles

-N°D18-01-01 Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour le financement de la sécurisation du gymnase Léo Lagrange et la vidéoprotection de la rue Victor Hugo

## DELIBERATIONS :

- N° L 18-02/01-01/FI **Approbation du compte de gestion**

M le Maire rappelle que le compte de gestion est dressé par Mme la Releveuse Municipale et qu'il traduit la conformité des comptes de l'ordonnateur avec ceux du comptable public.

Il invite le Conseil Municipal à approuver le Compte de Gestion.

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

- N° L 18-02/02-02/FI **Approbation du compte administratif**

M le Maire présente le Compte Administratif puis se retire au moment du vote. M Jean Claude DUCOUSSO est désigné pour présider la séance au moment du vote.

M Fernand ESCALIER indique qu'il avait voté contre le Compte Administratif en 2016, mais que l'amélioration des ratios le conduit à s'abstenir pour le vote du Compte Administratif 2017.

**Après en avoir délibéré, à 16 voix pour, 5 abstentions :**

**APPROUVE le compte administratif 2017**

**CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.**

**RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.**

**APPROUVE les résultats définitifs**

- N° L 18-02/03-03/FI **Affectation des résultats**

M le Maire propose d'affecter les résultats de la gestion 2017.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE, à 17 voix pour, 5 abstentions, d'affecter les résultats de la gestion budgétaire 2017 selon la répartition suivante :**

- **D'affecter 751.153,17€ en réserve de la section d'investissement pour l'exercice 2018.**
- **De reporter 158.700,00€ d'excédent sur l'exercice 2018.**

**- N° L 18-02/04-04/FI Vote du budget primitif**

M le Maire présente le projet de Budget Primitif puis invite le Conseil Municipal à l'approuver.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE, 18 voix pour, 5 abstentions, d'adopter le Budget Primitif 2018**

**-N° L 18-02/05-05/RH Acceptation de la mise a disposition d'un agent de la communauté de communes de Castillon / Pujols en vue d'effectuer les fonctions d'animatrice sur les temps d'activités périscolaires organisés par la ville**

M le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention prévoyant les modalités de mise à disposition à la commune d'un agent de la Communauté de Communes.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à procéder à la signature de la convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes en vue d'effectuer les missions d'animatrice sur les temps d'activités périscolaires.**

**-N° L18-02/06-06/RH Création au tableau des effectifs d'un poste à temps non complet**

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ou représentés ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

**La création au tableau des effectifs de la commune de :**

- **1 poste d'adjoint technique à temps non complet rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;**
- **Ledit poste est créé pour une durée hebdomadaire de 30 heures à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018**
- **L'inscription des crédits correspondants au budget de la commune ;**

**QUESTIONS DIVERSES**

**La séance est levée à 21h05.**